

triste à dire, ce sont ses rois qui ont donné le premier exemple de cette révolte.

Certes, nous n'avons à refaire ici ni l'histoire de la Réforme, ni celles du Jansénisme et de l'Eglise gallicane; moins encore voulons nous incriminer la mémoire du grand roi qui s'appela Louis XIV ou du grand évêque qui s'appela Bossuet; il nous suffit de citer ces noms pour marquer d'un signe éclatant les premières fautes de la royauté, fautes bientôt suivies de châtimens dont l'horreur n'est pas éteinte dans les âmes. Oui, les rois de France furent les initiateurs de la révolution dans ce pays: les rois d'abord, la noblesse ensuite. Mais après le roi et la noblesse, les classes bourgeoises et populaires eurent leur tour; et maintenant que la vieille monarchie française nous apparaît toute purifiée par le malheur et comme couronnée d'un nouveau et plus précieux diadème, ce sont ces classes elles-mêmes, ces classes qui se sont orgueilleusement décorées du nom de "démocratie," ce sont elles qui portent en plein le signe de la révolte et de la réprobation, le signe satanique qui provoque les coups de la vengeance de Dieu.

Voilà donc comment la France est tombée. On a commencé d'en haut par battre en brèche les droits et l'autorité de l'Eglise; en 89, on s'est plus particulièrement attaqué aux principes; on a admis l'usage des vérités diminuées; puis, de diminution en diminution, on en est arrivé à la négation de tous principes et de toute vérité.

C'est là que nous en sommes. Et voilà pourquoi dans cette France où l'athéisme est officiellement proclamé, où l'Eglise est persécutée, où les évêques sont frappés comme d'abus, où les religieux sont spoliés et chassés, où la conscience humaine subit la dernière et la plus intolérable des oppressions, voilà pourquoi tout gouvernement s'effondre, toute autorité s'efface, tout pouvoir se brise; voilà pourquoi l'on entrevoit déjà les dernières catastrophes. Là où finit la vie, la mort commence.

Daïgne sa miséricorde peser, à côté du mal qui nous enserre, les efforts du bien qui lutte sans relâche, et dont la victoire, nous en avons l'invincible espérance, couronnera infailliblement les généreux efforts!—*Annales catholiques.*

Sous ce titre et à l'occasion de la famille du Chevalier de Lorimier qui fut condamné à la peine de mort et monta sur l'échafaud, pour avoir pris part aux troubles de 1837-38, à la défense d'une cause qu'il croyait juste et sainte, nous lisons dans le *Quotidien*:

*Les victimes de 1837-38.*—Un correspondant, qui semble bien renseigner, donne à la *Tribune* de Montréal d'émouvants détails sur la famille du chevalier de Lorimier.

Cette famille qui a vieilli dans le malheur demeure maintenant à l'Assomption. La modestie du logis, la simplicité de l'ameublement disent que l'économie la plus attentive doit presider aux opérations d'un ménage sans appui, sans protecteur.

Le correspondant n'hésite pas à dire que la famille du patriote de Lorimier est aux prises avec les premières nécessités de la vie.

C'était, dit-il, la pensée du complet dénuement dans lequel le noble martyr laissait sa famille qui remplit d'amertume les derniers jours de sa vie. Dans une

lettre écrite à sa femme, le matin de son exécution, et trouvée sur son cœur après sa mort, on lit:

"Aujourd'hui même des hommes altérés de sang, m'arrachent à tes bras; mais il ne réussiront jamais à effacer mon souvenir de ton cœur, j'en suis convaincu. Ils t'enlèvent ton appui et ton protecteur et le père de tes chers pauvres petits enfants. La Providence et les amis de mon pays en auront soin."

"Il y a de cela 44 ans passés!!!"

"Et madame de Lorimier est restée veuve et fidèle à la mémoire de son illustre époux; sans appui, sans protecteur, elle a élevé ses pauvres chers petits enfants, à l'exception d'un petit garçon mort peu de temps après le supplice de son père. Ses deux filles, par pitié filiale, ont identifié leur sort au sien; elles sont demeurées indifférentes aux attraits et aux amusements du monde, elles ont rempli le rôle d'anges protecteurs auprès de leur mère désolée. Admirable trinité de personnes passant une vie humble, ignorée au milieu d'une génération qui semble ignorer leur existence? Combien de fois, dans le cours de près d'un demi siècle de souffrances, elles ont dû arroser de larmes leur pain de tous les jours?"

"Magnanime dans l'infortune, cette famille n'a jamais fait entendre une plainte, n'a jamais sollicité une faveur, pas même fait la moindre demande!"

"Madame de Lorimier arrive à 70 ans, à cet âge où l'énergie s'émeuse, le courage subit de terribles atteintes et l'espérance nous abandonne; elle arrive à cet âge où le cortège des infirmités humaines jette l'effroi et la terreur dans l'âme et nous fait désirer la mort. Ses deux filles sont à l'âge mûr, pleines de sollicitude pour leur bonne vieille mère, livrées tout entières aux soucis des besoins domestiques et jettent un regard d'inquiétude dans l'avenir sombre et menaçant. La maladie, la cruelle maladie, sans égard pour l'adversité, poursuit depuis quelques années ces deux filles dévouées.

"A nous maintenant de tendre une main reconnaissante à cette famille capable de pousser la générosité jusqu'à garder un silence éternel sur les maux qu'elle a endurés, qu'elle endure et qu'elle est prête à endurer.

"Pauvre de Lorimier, avant de monter sur l'échafaud, tu nous avais confié le soin de ta famille!"

"Pauvres enfants, dit-il, dans son testament politique, 14 février 1838, à 11 heures du soir, vous n'aurez plus qu'une mère tendre et désolée pour soutien; si ma mort et mes sacrifices vous réduisent à l'indigence, demandez quelquefois en mon nom, je ne fus jamais insensible aux malheurs de l'infortune."

Le 20 décembre 1838, dans une lettre à sa sœur, il disait:

"Non, non, elle n'oubliera jamais son malheureux et tendre époux! Non, non, elle gardera sacré la mémoire de son compagnon bien aimé. Mais que va-t-elle devenir, elle et mes chers petits enfants? Quel sera leur sort? Je vais les laisser sans fortune, sans protection? Qui les soutiendra? O Dieu! ces pensées rendent mon agonie terrible. A qui puis-je recommander ces tendres objets de mon fol amour? O mes compatriotes, je vous confie mes enfants. Je meurs pour la cause de mon pays, de votre pays; ne souffrez donc pas que ceux que je suis obligé de quitter, souffrent de la pauvreté après ma mort."

On avait toujours cru, ajoute la *Tribune*, que la veuve et la famille de Lorimier étaient à l'abri de la gêne, mais le doute seul devrait suffire pour engager tous ceux qui ont un peu de patriotisme dans l'âme à